



# Le VALBOISIEN

*Mon journal...*

Vol. 4, No 6

Bulletin municipal d'information

Juin 2019

Dévoilement du parc pour enfants

FCF 4.5k (FestivÉté)

Gala reconnaissance

Festival Country

*Ma politique  
\* des aïnés \*  
et de la famille*

VAL-DES-BOIS

Lancement le 4 juillet  
(Tous les détails à l'intérieur)



# Services municipaux



## HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois  
(Québec) J0X 3C0  
Téléphone : 819 454-2280  
Site internet : [www.val-des-bois.ca](http://www.val-des-bois.ca)

### Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi  
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

## Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale  
[dg.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:dg.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Marlene Nontell, Adjointe adm.  
[mun.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:mun.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Valérie Tétreault, Adjointe adm.  
[admin.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:admin.valdesbois@mrcpapineau.com)

## Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice  
[insp.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:insp.valdesbois@mrcpapineau.com)

## Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur  
[voirie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:voirie.valdesbois@mrcpapineau.com)

## Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur  
[incendie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:incendie.valdesbois@mrcpapineau.com)

## RESSOURCE JEUNESSE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable

## BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable  
[loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com)

### Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi : 18 h à 20 h  
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h  
Vendredi : 18 h à 20 h  
Samedi : 10 h à 13 h

## CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois  
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0  
Téléphone : 819 454-2280 poste 3067  
Code Wifi : sourires

## CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire  
[mairie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:mairie.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Francine Marcoux, Conseillère #1  
[conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Adolf Hilgendorff, Conseiller #2  
[conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Janie Vallée, Conseillère #3  
[conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Jean Laniel, Conseiller #4  
[conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Clément Larocque, Conseiller #5  
[conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6  
[conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com)

## COMITÉ DU JOURNAL

Francine Marcoux, Présidente  
Jean Laniel  
Diane Martin  
Valérie Tétreault  
[journal.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:journal.valdesbois@mrcpapineau.com)

**EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911**

## COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou \*4141  
SOPFEU : 1 800 463-3369  
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811  
C.L.S.C. : 819 986-3359  
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424  
MRC Papineau : 819 427-6243  
Urgence municipale : 819 598-2176

# Mot du maire

Bien le bonjour Valboisien!

Au cours de la dernière année, un comité de bénévoles a été créé afin de retaper le sentier pédestre national Albatros qui conduit au Lac Écho de la SÉPAQ. Au cours du mois de juin, nous souhaiterions effectuer une journée de corvée pour faire un grand ménage de la portion située entre le chemin de l'Aqueduc et le chemin Blanchard. Tous les amateurs de cette activité, intéressés à s'impliquer, sont donc invités à communiquer avec notre conseillère Mme Francine Marcoux (819 598-0429) qui verra à coordonner cette activité.

De nouveau cette année, suite au très grand succès remporté lors des éditions précédentes, le Club Chasse et Pêche de Val-des-Bois/Bowman en collaboration avec les municipalités, organise pour nos jeunes une journée d'initiation à la pêche qui se tiendra le 8 juin prochain dans le cadre de la Fête de la pêche. L'activité se tiendra au terrain de balle ainsi qu'en rive du Lac Vert le long du chemin du Pont de Bois. Cinquante permis valides jusqu'à l'âge de 17 ans sont attribués à notre secteur par la Fondation de la faune. Pour toute information à ce sujet communiquer avec Sonia Pétrin Poulin, responsable en loisirs en culture.

Vous devez obligatoirement réserver à votre agenda le 4 juillet 17 h, car c'est à ce moment que sera inauguré le parc pour enfants tant revendiqué depuis de nombreuses années par nos jeunes familles. Nous profiterons également de cette occasion pour lancer officiellement notre politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA) qui découle d'une longue consultation auprès de notre communauté. Notre député, ministre de la famille et responsable de l'Outaouais, Mathieu Lacombe a confirmé sa présence. Afin d'assister au lancement de la PFM/MADA, vous devez vous procurer un billet pour le souper. Ils sont gratuits et disponibles dès maintenant au bureau municipal aux heures d'ouverture. Cet événement est un grand pas vers l'avenir pour nos familles et nos aînés. De plus, rappelons également que la première édition du camp de jour municipal débutera le 2 juillet prochain. Nous souhaitons beaucoup de plaisir à nos 19 petits qui participeront à cette première édition.

Considérant l'important achalandage de bateaux de tout genre sur la rivière La Lièvre au cours de la saison estivale, la Municipalité a décidé de mettre sur pied une campagne de sensibilisation auprès des adeptes de cette activité. Une patrouille locale verra à rappeler aux usagers les mesures de sécurité et de civisme à adopter pour mieux cohabiter en harmonie avec les propriétaires riverains et travaillera à cet effet en collaboration avec les patrouilles nautiques de la Sûreté du Québec qui seront accentuées cet été.

Pour son 15<sup>ième</sup> anniversaire, les organisateurs du Festival Country Bowman/Val-des-Bois lancent une invitation spéciale aux propriétaires fonciers de nos deux municipalités pour assister tout à fait gratuitement le 27 juin prochain au spectacle de Yoan Garneau, gagnant de la Voix 2014. Vous devrez présenter un permis de conduire, ou autre pièce d'identité avec photo, afin de profiter de l'accès sans frais. Autres nouveautés cette année, le «Mud Run » à voir absolument et le tirage de la croisière country d'une valeur de 4 000 \$. On vous rappelle que les billets pour la croisière, au coût de 10 \$, sont disponibles au bureau municipal.

Au mois d'août prochain notre village accueillera pour la première fois deux expositions extérieures d'œuvres d'art d'envergure, soit « Recycl'Art » exposition d'œuvres d'artistes de la région faits à partir de matériaux recyclés pour une durée d'une semaine et le « Symposium d'art in situ » oeuvrent d'artistes reconnus provincialement et même à l'international, dont les créations demeureront en permanence aux environs du Centre socioculturel et sportif. Nous croyons fermement que ces événements majeurs permettront de relancer les activités du Mouvement Arts et Culture (MAC) et nous invitons les gens qui s'intéressent à la culture à appuyer cette initiative et à joindre les rangs de cette organisation. Il manque actuellement quelques membres afin de soutenir cet organisme. Vous êtes intéressés à faire votre part dans la communauté et avez envie d'en assurer sa pérennité ? Transmettez vos coordonnées au bureau municipal afin que les administrateurs puissent communiquer avec vous (819 454-2280).

Nous ne pourrions passer sous silence la relance du Comité des loisirs de Val-des-Bois/Bowman suite à l'AGA tenue en mai dernier. Félicitation et bienvenue aux membres du C.A. : Annik Lachaine, Véronique Montreuil, Roxane Normand, Valérie Tétreault, et Danik Gauthier. Bon succès!

# Mot du maire

Pour terminer, nous aimerions souhaiter la bienvenue à nos employés d'été : Marc-André Bourassa-Meunier, Andréanne Carle, Audrey Larocque et William Prescott.

Bien entendu à travers toutes ces activités, il nous faudra trouver le temps pour dire à notre paternel que nous l'aimons et que nous sommes reconnaissants de tout ce qu'il a pu faire de bon pour nous. Le mien a célébré ses 90 ans en avril. Bonne fête des pères!

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

*Roland Montpetit*

## Services municipaux

### *Le Conseil municipal à l'école de la Montagne*

TEXTE : LE CONSEIL MUNICIPAL

Le 28 mai dernier, l'ensemble du Conseil municipal s'est rendu à l'école de la Montagne pour servir des pâtes au poulet aux élèves.

Les petits gloutons ont dévoré le plat soigneusement préparé par mesdames Francine Marcoux et Josée Larocque.

Tous les citoyens intéressés à préparer et servir des repas pour les enfants de l'école sont invités à contacter la présidente de la Mie du Partage, Diane Guy au 819 454-2974.



### *Aide-moniteur recherché*

TEXTE : CAMP DE JOUR DE VAL-DES-BOIS

Tu as 11 ans et plus? Tu aimerais venir en aide aux monitrices du camp de jour et t'impliquer dans ta communauté cet été? Le camp de jour est à la recherche de jeunes bénévoles.

Ça t'intéresse?

Envoie-nous une lettre qui te décrit au [dg.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:dg.valdesbois@mrcpapineau.com) ou vient la porter directement à la Municipalité.

N'oublie pas d'inscrire tes coordonnées afin qu'on puisse te rejoindre.

Au plaisir de pouvoir collaborer avec toi!

**\*\*Notez que quelques places demeurent disponibles pour certaines semaines de l'été.**

### *Bonne fête des Pères*

TEXTE : LE COMITÉ

Le comité du journal désire souligner l'apport extraordinaire que les pères ont dans la vie de leurs enfants.

Bonne fête à tous les papas de la Municipalité.



# Services municipaux

## Patrouille nautique sur la rivière

TEXTE : FRANCINE MARCOUX

L'été est à nos portes et notre belle rivière accueillera bientôt de nombreux touristes et résidents de Val-des-Bois et de Bowman. Beaucoup d'embarcations allant de petites à gigantesques circuleront sur la rivière et pas toujours de façon sécuritaire. L'an passé plusieurs riverains se sont plaints, aux deux municipalités, de l'érosion de leur berge, du bruit infernal de certain bateau et de musique à fond la caisse.

Certains citoyens se sont fait arracher leur quai, d'autres ne peuvent même pas s'y installer tellement les vagues que produisent les bateaux sont énormes, sans parler des berges qui diminuent d'année en année. Impossible de penser qu'un canot, kayak ou même un pédalo puisse circuler sur la rivière les weekends. Pourtant l'eau appartient à tous et on devrait pouvoir pratiquer de tous les sports.

Comme d'autres municipalités de la MRC Papineau, Val-des-Bois et Bowman ont décidé d'instaurer une patrouille nautique sur la rivière à certains moments de l'été. Cette patrouille sera mise en place pour sensibiliser les gens sur l'importance de respecter les distances des berges, la vitesse et la quiétude de nos citoyens riverains. Elle travaillera en étroite collaboration avec la Sûreté du Québec qui nous confirme également une présence accrue sur la rivière tout au long de l'été, ainsi qu'au débarcadère.

Il est aussi de la responsabilité des citoyens de dénoncer à la Sûreté du Québec les abus sur la rivière et/ou au débarcadère.

Nous vous souhaitons un bel été à naviguer, tous ensemble, sur notre belle rivière.

Pour dénoncer une situation à la SQ, composez le 819-310-4141 ou \*4141.



## Fin des classes

TEXTE : ÉQUIPE MUNICIPALE

La municipalité de Val-des-Bois aimerait rendre hommage au travail que les élèves, parents et enseignants ont accompli tout au long de l'année scolaire.

D'abord, félicitations aux élèves pour leur persévérance et leur travail. De la prématernelle à l'université, nous exigeons le meilleur d'eux. Ils apprennent sans relâche, se développent et partagent ensuite leurs connaissances. Chacun forge son chemin, grandit, s'épanouit. Continuez, vous êtes beaux à voir.

Ensuite, merci aux parents et aux enseignants pour leur patience et leur encadrement. Votre soutien est essentiel durant tout le cheminement scolaire et est d'ailleurs apprécié, sans nécessairement être gratifié, par notre relève. Nous vous en remercions.

Vous forgez la nouvelle génération de mains de maître!

La fin des classes est synonyme du début de l'été. La période estivale est idéale pour profiter de moments en famille, vous reposer et vous amuser!

Bon été à tous!



# Urbanisme et environnement

## *Vente de végétaux ...un délai hors de notre contrôle*

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Pour une raison hors de notre contrôle la livraison des végétaux dont vous avez fait l'achat à la Municipalité seront disponibles le 22 juin de 9 h à 12 h au garage municipal. N'oubliez pas votre facture, vos bâches ainsi que vos sacs ou boîtes pour le transport.

Encore une fois, nos plus sincères excuses pour les inconvénients.

## *Permis de rénovation et/ou construction*

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Veillez noter qu'il est essentiel de prendre rendez-vous pour l'obtention d'un permis de rénovation et/ou de construction.

Afin de bien vous préparer pour ce rendez-vous, que ce soit pour l'agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire, vous devrez apporter avec vous:

- un plan d'implantation à l'échelle montrant le bâtiment à ériger et tous les autres bâtiments existants sur le terrain
- un croquis à l'échelle du bâtiment à construire incluant une élévation
- une description des matériaux qui seront utilisés
- un échéancier des travaux

Ces documents s'avèrent essentiels pour l'émission de votre permis. Veillez noter qu'il est possible que des documents supplémentaires soient requis si le projet est de plus grande envergure ou comporte certaines particularités.

### **\*\*Rappel important\*\***

**Que vous ayez besoin de me consulter pour obtenir de l'informations, obtenir un permis, formuler une plainte et afin que je me prépare adéquatement pour notre rencontre, il est impératif de prendre un rendez-vous avec moi.**

**Faites-le au 819 454-2280**

# Travaux publics

## *Nos nouveaux collègues*

TEXTE : PIERRE THIBAUT

Considérant les nombreux projets estivaux en branle, le département des travaux publics voit William Prescott s'ajouter à l'équipe pour l'été 2019. Ayant déjà travaillé avec nous à titre d'employé étudiant et remplaçant occasionnel, il a déjà démontré toute sa volonté d'apprendre, sa détermination, sa capacité au travail d'équipe ainsi que sa versatilité.

Également comme à chaque année, par l'entremise du programme d'embauche fédéral d'emploi d'été, Marc-André Bourrassa Meunier se joint à notre équipe pour l'exécution des tâches saisonnières. Nous souhaitons que ses grandes connaissances en horticulture ainsi que sa volonté d'apprendre les tâches entourant le département des travaux publics contribuent à faire de son été une réussite.

Bienvenue les gars.

# Urbanisme et environnement

## *Merci Micheline !*

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Après plusieurs années à titre de membre dévoué du Comité Consultatif d'Urbanisme, Mme Micheline Lajeunesse a décidé de passer le flambeau.

Un énorme merci pour ta contribution au développement de celui-ci, ta présence parmi nous a laissé une trace concrète dans le développement de notre Municipalité.

Bon succès dans tes nouveaux projets!

---

## *Appel de candidatures Comité consultatif d'urbanisme*

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

La Municipalité recherche un candidat pour siéger comme membre du Comité consultatif d'urbanisme afin de combler le terme actuel suite à la démission d'un de ses membres pour des raisons personnelles. Les recommandations et les avis du C.C.U. permettent au conseil municipal de profiter de la contribution des citoyens, lesquels peuvent faire part de leurs préoccupations particulières relatives à l'aménagement de leur territoire et ainsi favoriser l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être des citoyens. La durée du mandat pour ce poste est de cinq mois à compter de la nomination par le Conseil municipal.

### **Exigences :**

Être un citoyen de la municipalité;

Avoir un souci de la préservation du patrimoine bâti et futur;

Avoir une préoccupation environnementale;

Posséder une capacité d'écoute, de discernement, de jugement et un sens accru de l'impartialité;

Connaissance de base en urbanisme serait un atout.

### **Nature du poste :**

Il sera appelé à prendre position sur des sujets de nature tels que les dérogations mineures, les plans d'aménagement, les demandes d'autorisation d'un usage conditionnel ou d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble:

Également il étudiera toute demande de modification au règlement de zonage et/ou au plan d'urbanisme transmis par le conseil et faire rapport au conseil à cet effet dans les délais fixés par celui-ci.

Il devra œuvrer en collaboration avec les autres membres du comité et l'inspectrice en bâtiments et en environnement à l'analyse de dossiers présentés par les citoyens et promoteurs.

### **Commentaires :**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leurs coordonnées ainsi qu'une brève lettre expliquant leur motivation soit par télécopieur, courriel ou courrier avant 15 h, le 14 juin 2019.

### **Coordonnées :**

Adresse : 595, route 309, Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0

Télécopieur : 819 454-2211

Courriel : [insp.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:insp.valdesbois@mrcpapineau.com)



# Urbanisme et environnement

## *Le règlement de nuisance se renouvelle (RM03-2019)*

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Nous avons constaté, au fil des ans, des lacunes dans notre réglementation de nuisance. Afin de pallier cette problématique, nous avons travaillé à en constituer un permettant l'amélioration et l'embellissement, mais également préserver l'environnement. Nous sommes d'avis que celui-ci est un prolongement de la vision du Conseil municipal et des préoccupations de la population.

En plus de maintenir nos dispositions réglementaires actuelles, nous nous sommes dotés de plusieurs nouveautés touchant des problématiques soulevées au fil du temps. Nous avons choisi à des fins d'application réglementaire d'adapter la définition de mauvaises herbes, de matière malpropre ou nuisible, de voie publique, d'appareil et de déchets.

Dans une perspective de respect et de la sécurité du bien municipal, collectif et du patrimoine écologique, les amendes furent fortement majorées afin de dissuader quiconque souhaiterait contrevenir à notre réglementation.

Nous avons donc choisi d'y greffer des dispositions en matière de protection environnementale. Légiférant dorénavant sur l'enfouissement de matière en terrain privé, sur la contamination et la pollution des eaux et cours d'eau, sur les installations septiques et leur entretien adéquat, ainsi que sur la conservation de plantes nuisibles sur les terrains.

Dans l'optique de l'embellissement de notre communauté, nous avons adopté des dispositions spécifiques en plus de renforcer certaines déjà existantes. Les changements les plus significatifs sont notamment en lien avec l'interdiction d'utilisation de bâches en polyéthylène à des fins de recouvrement de matériaux visible des voies publiques ou à titre de recouvrement de mur, toit ou servant à fermer une construction. S'ajoute également l'entretien des terrains en imposant dorénavant à tout propriétaire l'obligation de ne pas laisser croître l'herbe à plus de 20 cm. Il est entendu que les terrains boisés, les bandes riveraines ainsi que les pentes sont soustraits de cette obligation.

Dans la même lignée et dans un aspect de sécurité, le fait de laisser croître et tolérer des arbres, haies, arbustes dissimulant la signalisation routière, diminuant l'éclairage public, empiétant sur la voie publique ou présentant une nuisance à l'usage de la Municipalité est maintenant prohibé.

Ayant eu plusieurs incidents endommageant le bien public, il est maintenant clairement stipulé que la responsabilité d'un déversement accidentel ou non d'un chargement d'un véhicule sur la voie publique incombe dorénavant au conducteur responsable.

Nous avons clairement édifié qu'il est défendu de disposer de vos cendres d'appareil de chauffage sur la voie publique comme sur les propriétés voisines.

Il s'agit bien entendu d'un bref résumé de notre nouvelle réglementation qui est disponible pour consultation à la Municipalité et qui sera publié sous peu sur le site internet. Sachez que je demeure à votre disposition pour répondre à toutes questions.



# Ressource jeunesse

Les adolescents de 11 à 17 ans sont invités à faire du go kart

## Au Amigo Karting

*30 minutes de go kart au crépuscule incluant le souper!*

**Le vendredi 21 juin à Gatineau**

**La dernière activité avant les vacances d'été!**

Inscription avec le 14 juin



## À la une...

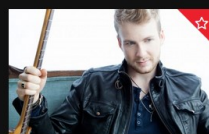
### *Participez au Festival Country gratuitement!*

TEXTE : CONSEIL MUNICIPAL

Tous les propriétaires fonciers de la Municipalité sont invités à participer gratuitement au Festival Country le jeudi 27 juin!



**DANNY RICHARD**



**YOAN GARNEAU**

De 13 h à 16 h : Animation et karaoké tout l'après-midi sous le chapiteau avec Sylvie Prescott.

Dès 18 h : Venez voir Danny Richard sur scène et lors des entractes

À 21 h : Le spectacle de Yoan Garneau

\*Une pièce d'identité sera exigée. Une liste de tous les propriétaires fonciers sera remise aux responsables du festival.\*

N'oubliez pas que le mercredi 26 juin, le Club de l'Âge d'Or «Les bons Copains» organise un Whist Militaire sous le chapiteau de 13 h à 15 h. Cette même journée, venez jouer au bingo à 19 h présenté par le Cercle des Fermières.



À la une...

**DU 26 AU 30 JUIN 2019**

**15<sup>e</sup> ÉDITION**

**Vous pouvez acheter vos billets en ligne  
FORFAIT DE FIN DE SEMAINE  
65,00 \$**

**Tania Larocque 819-598-6440 ou  
Noëlla Lagacé 819-661-0563  
info@festivalcountrybowman.com  
www.festivalcountrybowman.com  
26, ch de la lièvre nord, Bowman Qc J0X 3C0**

**Maître de cérémonie :  
Liette Faubert  
Orchestre : Syldan  
Son et lumière :  
Me Production**

**Activité pour  
les enfants  
le samedi  
29 juin**

**MERCI A TOUS NOS  
COMMANDITAIRES**



**BOWMAN  
VAL-DES-BOIS**



Entre les entractes Sidetrack  
ainsi que Danny Richard sous  
le chapiteau du bar



À la une...

**BILLET EN VENTE ICI**

15<sup>e</sup> ÉDITION



# TIRAGE Croisière Country

**d'une valeur de 4000 \$ pour 2 personnes**

Le tirage aura lieu samedi le 29 juin 2019 à 22h30, directement sur le site du festival country au 26 chemin de la lièvre Nord, Bowman (QC) J0X 3C0

Vous pourrez réclamer votre prix à l'accueil du festival, vous avez 6 mois pour le réclamer.



Municipalité de  
**Bowman**



10 \$/ch  
1 500 billets de  
disponible

N° de licence : 428271-1 RACJ

À la une...

# MUD RUN

## SAMEDI 29 JUIN 2019

PREMIÈRE  
ÉDITION



Canadian Mud Racing Association

### Classe

4 cylindre modifié	25 \$
6 cylindre modifié	25 \$
8 cylindre stock	25 \$
Hotstreet	25 \$
8 cylindre modifié	25 \$
Pro stock	50 \$
Cut rail	50 \$
D.O.T. rail	50 \$
Open	50 \$

100 % payout

Enregistrement  
de 9 h à 11 h

Courses débutent à midi

Admission : 10 \$

Enfant 6 à 12 ans 5\$ / 5 ans et moins gratuit

31 Chemin de la lièvre Nord, Bowman JOX 3C0  
Pour information : 819 639-5910



À la une...

FestivÉté  
présente

# FCF 4.5K

Folle course  
Familiale

**3 AOÛT 2019**

☀️ 2 km - forêt ☀️ 0,5 km - parcours aquatique ☀️ 2 km - boue, mousse, poudre colorée...

**Participez seul, avec votre enfant, un collègue ou un ami!**  
**Parcours adapté pour les petits et les grands**

Toute la journée vous pourrez vous amuser à des ateliers sportifs. Le site présentera également une zone pique-nique, des kiosques de nourritures promouvant la santé, des conférences et plus encore.

☀️ **Première vague de départ à 10 h** ☀️

Au 121, chemin du Pont-de-Bois à Val-des-Bois

☀️ 5 ans et plus

N'oubliez pas votre veste de flottaison,  
bien identifié à votre nom

☀️ **PRÉVENTE jusqu'au 19 juillet : 20 \$/participant**  
**À PARTIR DU 20 JUILLET : 25 \$/participant**

**Billets en vente à la municipalité de Val-des-Bois et au [lepointdevente.com/billets/FCF](http://lepointdevente.com/billets/FCF)**

**Informations: 819 454-2280 / [loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com)**

Merci à nos partenaires

Énergie  
**Brookfield**



**Desjardins**  
Caisse du Cœur-des-vallées



**Petite Nation**  
Revenez sur terre



# À la une...

## Gala reconnaissance

TEXTE : SONIA PÉTRIN POULIN

Le 23 mai dernier, les municipalités de la MRC Papineau étaient invitées à un gala de reconnaissance de la Corporation des Loisirs de Papineau ainsi qu'à leur Assemblée Générale Annuelle. Chaque municipalité devait choisir trois personnes de leur communauté qui se sont démarquées par leur implication volontaire.

Le choix fut simple et difficile à la fois car nous avons la chance d'avoir une belle communauté très impliquée.

Notre choix s'est finalement arrêté sur Suzanne Beauchamp St-Amour, Isabelle Leduc et Théo Levesque.

Suzanne Beauchamp St-Amour est une femme passionnée qui prend à cœur la santé et le bien-être des aînés et de nos familles. Elle a pris sa retraite après 16 ans de service au CLSC. À la suite de la fermeture de celui-ci Suzanne s'est donné cœur et âme dans le but que les services soient offerts à nouveau et ce pendant près de 3 ans. Malgré la maladie, elle n'a pas abandonné et nous a démontré encore une fois sa persévérance.

Isabelle Leduc est maman sur le marché du travail, en plus d'être membre de la Voix des Parents. Elle mise sur le développement des familles de notre territoire et s'investit beaucoup dans les activités familiales de notre communauté.

Théo Levesque est âgé de seulement 13 ans et s'investit déjà beaucoup depuis plusieurs années dans la tenue de nos activités, telles que la Fête Nationale, Festiv'été, le tournoi de balle familiale et le carnaval. Il est toujours là pour offrir de son aide, un beau vent de fraîcheur qui souffle sur notre communauté.

Ce fut une magnifique soirée remplie de joie et de gratitude et un moment mémorable pour nous.

Félicitations et merci à nos récipiendaires.

Vous êtes des modèles à suivre pour notre communauté.



Suzanne Beauchamp St-Amour



Isabelle Leduc



Théo Lévesque



**CORPORATION  
DES LOISIRS  
PAPINEAU**

À la une...

# Vous êtes invités!!

*Lancement de la Politique familiale et des aînés et  
dévoilement du parc pour enfants*

*Le jeudi 4 juillet dès 17 h*

*Au Centre communautaire*

**17 h : Arrivée des participants**

**17 h 30 : Dévoilement du parc pour enfants**

**18 h : Souper servi gratuitement**

**18 h 30 : Lancement de la politique familiale et des aînés**

Le ministre de la famille, M. Mathieu Lacombe sera présent pour l'événement

**\* Seulement 100 billets disponibles \***

Venez chercher vos billets dès aujourd'hui au bureau municipal.

**\*\*Souper, activités et animation pour enfants \*\***

Éducation  
et Enseignement  
supérieur

Québec



Municipalité  
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

Desjardins  
Caisse du Cœur-des-vallées

## Au menu

Suprême de poulet aux fines herbes et sauce au porto

Salade de jeunes feuilles et julienne de légumes, vinaigrette aux framboises

Salade de fusillis et légumes, vinaigrette aux tomates séchées



# Activité

En collaboration avec



## Bowmanoïis et Valboïisiens en voyage à New York

du 24 au 27 octobre 2019

À partir de

**399\$**

Occ. Quad  
Hébergement Manhattan

### Le forfait comprend :

- Transport en autocar de luxe départ de Val-des-Bois
- Hébergement pour 2 nuits à Manhattan
- 2 petits-déjeuners servis à l'hôtel
- Services d'un guide accompagnateur du Groupe voyage Québec
- Visites guidées de New York avec un guide local francophone
- Possibilité d'hébergement au New Jersey à coût moindre

Pour plus d'informations ou pour réserver votre place, communiquer avec Sonia Pétrin Poulin

819 454-2280, poste 3070

loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com



Les prix indiqués incluent le 0.1 % du FICAV. Détenteur d'un permis du Québec. Prix en vigueur au moment de la publication. Prix et disponibilité sujets à changement.

# Activité

## VENEZ CÉLÉBRER AVEC LE COMITÉ DES LOISIRS

Parc du  
centenaire,  
Bowman

22  
JUIN

19h00 Anthony Gaudet  
La Voix 2017

En soirée Feu de joie



Popcorn - Parc pour enfants  
Bar - 50/50

Centre  
communautaire,  
Val-des-Bois

23  
JUIN

19h00 Arrivée

19h30 Projection d'un film  
pour enfants

21h00 Feux d'artifice

1 enfant : 3\$ 2 enfants : 5\$

Comprenant un jus, un popcorn  
et le film

Tous les profits serviront aux prochaines activités du comité

Suivez les pages Facebook des municipalités et celle du comité pour tous les détails



# Activité

## Initiation à la chasse avec arc ou arbalète

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Le Club chasse et pêche de Val-des-Bois/Bowman vous offre la chance de suivre un cours afin d'obtenir votre certificat d'initiation à la chasse avec arc ou arbalète. Ce cours sera offert au Centre communautaire le 4 août prochain.

Le coût est de 53 \$ (taxes incluses) et les inscriptions se font en ligne exclusivement. Pour vous inscrire, rendez-vous au [www.fedecp.com](http://www.fedecp.com) dans l'onglet formation. Les recherches fonctionnent par région donc vous devrez sélectionner la région de l'Outaouais.

La réussite théorique de l'examen vous donnera la qualification pour chasser à l'arbalète (code B). Pour ceux qui veulent chasser à l'arc, vous aurez à faire le test pratique en après-midi qui vous donnera le code A sur votre certificat du chasseur.

*Ce cours est obligatoire pour ceux qui veulent exercer leur droit de chasser avec un arc ou une arbalète. Il permet d'acquérir les connaissances de base relatives à la sécurité ainsi qu'aux devoirs et obligations des chasseurs envers la faune, le milieu naturel et les autres citoyens. Il s'adresse à toute personne de 12 ans et plus (à la date du cours).*

**(Les places sont limitées donc il est important que vous vous inscriviez le plus rapidement possible.)**



## Balle pour les jeunes

TEXTE : LINE QUEVILLON

La saison de la balle molle est finalement à nos portes.

**Il y a du nouveau cette année.** Nous formerons deux groupes de joueurs.

Vous êtes âgés de 4 et 14 ans? Les 4 à 8 ans, calibre débutant, joueront à la balle les mardis soirs à 18 h 30. Les 9 à 14 ans joueront à la balle les mercredis soirs à 18 h 30. Tous les jeunes du coin sont les bienvenus.

Rendez-vous au terrain de balle de Notre-Dame-de-la-Salette pour vous inscrire le mardi 18 juin 2019 à 18 h 30 pour les 4 à 8 ans et le mercredi 19 juin 2019 à 18 h 30 pour les 9 à 14 ans. **S'il vous est impossible de vous déplacer pour l'inscription, ou pour toute question, appelez ou textez Tatoum au 819 210-0680.** Nous pourrions nous dérouiller et jouer une petite partie de balle si les mouches noires nous le permettent.

Si nous avons assez de joueurs de Val-des-Bois et Bowman, nous alternerons pour les parties entre les deux terrains de balle (Notre-Dame-de-la-Salette et Val-des-Bois).

Il n'y a rien de compétitif dans ces parties. C'est pour le plaisir d'apprendre le jeu et de pratiquer ce sport. Pour les plus grands, des équipes seront formées et les règlements seront suivis. Tout ce dont vous avez besoin, c'est un gant de balle puisque les balles et bâtons sont fournis.

Cette année encore, l'Alliance pour le développement de Notre-Dame-de-la-Salette (l'ADN) participera en nous fournissant les bouteilles d'eau et d'autres surprises tout au long de l'été.

Nous avons hâte de vous revoir et de passer un autre bel été avec vous.

Les parents et les grands-parents sont toujours les bienvenus pour assister ou donner un petit coup de main lors des parties de balle, sans oublier les oncles et les tantes!



# Bibliothèque

## Création de mini jardins

TEXTE : SONIA PÉTRIN POULIN

Le 15 mai dernier, les enfants habitant sur le territoire et leurs parents étaient invités à venir créer un mini jardin, un atelier réalisé par Josée St-Louis, des Serres Jomelico à Notre-Dame-de-la-Salette. Au total, ce sont 15 enfants qui sont repartis à la maison avec leur merveilleux jardin qu'ils pourront voir grandir et un délicieux concombre provenant de la serre. À l'intérieur de ce jardin, nous avons de la laitue, du basilic, un oignon, une fève et même une fleur comestible, la Pensée.

Une belle activité qui favorise le partage de connaissance agroalimentaire.

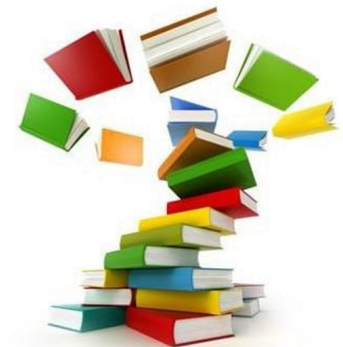


## Méga vente de livres

TEXTE : SONIA PÉTRIN POULIN

La bibliothèque est fière de vous convier le samedi 22 juin prochain dès 10 h à une méga vente de livres au Parc du centenaire à Bowman. Nous serons sur place afin de vous faire découvrir tous les services qui sont offerts à votre bibliothèque locale. De plus, nous aurons un très large choix de livres à vendre à un coup minime.

Nous vous attendons en grand nombre!



## Marché de Noël

TEXTE : SONIA PÉTRIN POULIN

Eh oui le printemps pointe à peine le bout de son nez que moi je vous parle déjà de Noël. Les Municipalités en collaboration avec le Cercles des Fermières organiseront un marché de Noël au début décembre et désirons inviter les artisans locaux à réserver leur place rapidement car elles sont limitées.

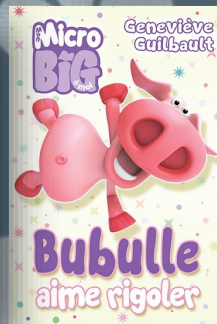
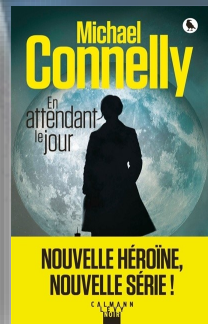
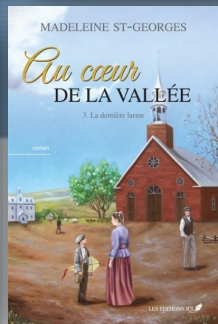
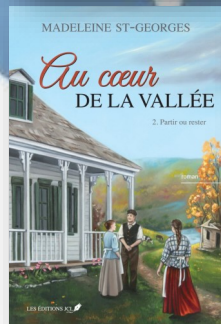
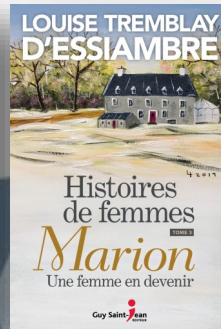
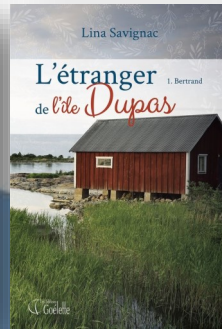
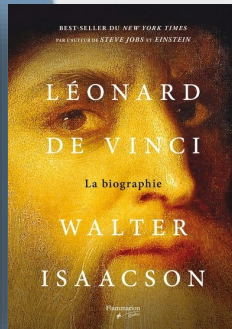
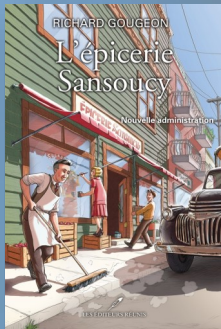
Pour plus d'information ou pour réserver votre place, contactez Sonia au 819 454-2280 poste 3070 ou par courriel au [loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com).



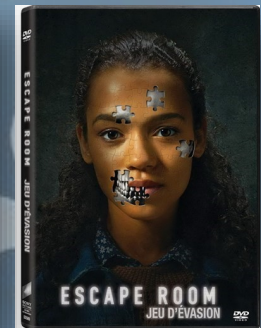
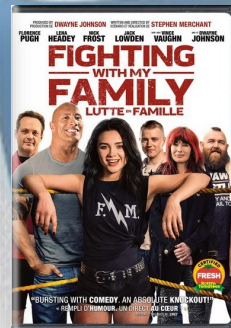
# Bibliothèque

## Nouveautés du mois

Bibliothèque de Val-des-Bois/Bowman



Nouveaux films



Félicitations à Julie Carbonneau, gagnante d'un certificat cadeau de 10 \$ de la Librairie Rose-Marie !

# Entrevue

## *Pierre Valois : 'Pierre Batailleur'*

TEXTE : PHILIPPE RHUL

Pour être un bon Batailleur, il faut être équipé de bonnes armes et avoir été formé à la spartiate. Pierre a eu la chance de recevoir un entraînement adéquat durant son enfance.

Pierre a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 1949 dans le quartier ouvrier Hochelaga-Maisonneuve de Montréal. Il a été le premier enfant de Janine Rouleau, infirmière à l'Hôpital Notre-Dame et de Paul-Émile Valois, typographe à l'imprimerie Beauchemin. Il sera suivi par Cécile en 1950 et par Robert en 1954.

### Sa scolarité

En 1953, Pierre déménage avec sa famille dans le quartier Rosemont, dans l'une des deux maisons que son grand-père avait faites construire. Pierre y habitera jusqu'à l'âge adulte. Dans ses premières années de jeunesse, les samedis, Paul-Émile amenait Pierre à l'imprimerie. Les grandes presses, et les gros chalumeaux qui faisaient sécher l'encre des feuilles, l'impressionnaient beaucoup. En lui ouvrant les portes de l'imprimerie, son père l'initiait à la lecture. Il a vécu son enfance, entouré de livres. Au début, ils étaient ses jouets pour construire des 'châteaux de cartes' avant de devenir des fenêtres sur le monde.

«*J'ai dormi dans un livre!*» me raconte-t-il en riant. Un jour comme son père devait travailler tard et que Pierre était fatigué, il l'amena au deuxième étage de l'édifice où se trouvaient de grandes feuilles imprimées, mais rejetées pour imperfection. Il forma un boudin avec plusieurs d'entre-elles et Pierre s'en servit comme oreiller. Et il se glissa sous quelques autres feuilles, en guise de couverture.

Paradoxalement, Pierre n'a jamais vu son père lire un ouvrage, à part son journal préféré. Cependant, il l'admirait pour ses habiletés de typographe et sa grande facilité à déchiffrer les textes, inversés dans les deux sens.

L'imprimerie Beauchemin a été le support scolaire de Pierre. Les livres, destinés à la rentrée scolaire de septembre, étaient prêts durant l'été et Pierre pouvait lire les ouvrages d'histoire et de géographie avant ses copains; il en était d'autant plus friand qu'ils contenaient des dessins à colorier. Son grand-père, qui était employé chez Beauchemin comme pressier, apportait souvent à la maison des copies corrigées de livres, ce qui entretenait son goût pour la lecture. Beauchemin produisait aussi des fournitures scolaires, comme des crayons,



*Photo prise en 2001*

des gommes à effacer, dans des boîtes de 44 unités, que son père lui fournissait. Pierre faisait son généreux avec les copains, ce qui leur évitait de se faire punir pour l'oubli de matériel.

En quatrième et cinquième année, Pierre a eu un professeur particulièrement exigeant et qui fonctionnait avec la 'strap' ou la ceinture. «*Je lui dois de maîtriser la langue!*» Il semble que, dans le cas de Pierre, cette méthode fut efficace pour inculquer la discipline et la connaissance du français. Le matin, les élèves qui n'avaient pas 80 sur 100, avaient droit à une correction, ce qui pouvait éventuellement corriger les notes vers le haut! Dans la classe, il y avait un élève hémophile et, puisque le professeur ne pouvait frapper cet élève,

# Entrevue

Pierre était désigné responsable, et il recevait la 'strap' à sa place s'il n'obtenait pas plus de 80.

Pierre avait trouvé des façons de contourner les difficultés. Par exemple, la plupart des élèves écrivaient à l'encre avec une plume sèche qu'ils trempaient dans un encrier. Ceci donnait une écriture moins uniforme qui devenait plus pâle à chaque quatre ou cinq mots. Pierre avait un stylo muni d'un réservoir à encre qui lui permettait d'écrire trois ou quatre lignes d'affilée. Autre anecdote amusante, les 'pâtés'. Le professeur exigeait un devoir sans aucune tâche d'encre, sinon il fallait recommencer. Son papa est venu à son secours en lui apportant un correcteur de tâche, mais laissait une marque visible à l'œil nu. Dans ces deux cas le professeur s'en est aperçu et Pierre a reçu une correction physique, car **c'était tricher!** Était-ce les réminiscences de ces tricheries qui l'ont hanté quand il a choisi le métier de garde-chasse, pour débusquer les braconniers?

Sa maman semblait aimer beaucoup le professeur à la 'strap' puisqu'elle réservait toujours un bol de soupe pour l'enseignant. Pierre risquait sa réputation face aux camarades quand elle lui demandait de livrer ce précieux présent. Si les copains avaient su!

Les études secondaires se sont poursuivies chez les Pères Jésuites, dans deux institutions. De 1961 à 1966 au Collège Saint-Ignace, il a suivi les cours classiques (études latines et Rhétorique) et de 1967 à 1969 au Collège Sainte-Marie, il a poursuivi les études classiques avec les deux cours de Philosophie, parmi lesquels Pierre avait choisi la spécialité de la 'Sociologie du Travail'.

Les études chez les Jésuites étaient exigeantes. En 'Éléments -Latins', les cours se dispensaient de 8h à 15h30, de 16h30 à 18h et, si les notes n'étaient pas suffisantes, en accord avec les parents, l'étudiant devait se rendre à une étude supplémentaire de 19 h à 21 h. Les jours de classes s'étalaient du lundi au samedi et le dimanche il fallait assister à la messe.

Les Jésuites croyaient fermement au dicton : **«Esprit sain dans un corps sain»**. Le sport était obligatoire tous les jours de 15 h 30 à 16 h 30. Entre autre, il favorisait la pratique du jeu de La Crosse, qui est un sport traditionnel, très pratiqué par les autochtones au Canada. Pendant les jours fériés, les Jésuites organisaient des rencontres de ce sport avec les autres collèges jésuites.

Pendant les vacances d'été, les élèves étaient invités à participer à différents camps et activités. **«Il ne fallait pas que les**

**jeunes restent inactifs»** comme mentionné dans une lettre envoyée aux parents. Il y avait le camp du collège qui durait trois semaines, ensuite le camp scout et celui du cercle des jeunes naturalistes. Pierre participait à tout et il y a développé le goût et la passion pour la nature.

Les Jésuites encourageaient l'excellence et ils offraient des réductions de coûts tant pour les études que pour les camps, aux enfants brillants, de familles pauvres. Pierre en avait bénéficié.

## Sa vie professionnelle

Dès la fin des études, Pierre a eu plusieurs emplois temporaires, dont celui de pigiste pour la firme de sondage SORECOM en 1969 et de gérant de la Coopérative étudiante du CEGEP Bois-de-Boulogne en 1970-1971.

## Pierre le syndicaliste

Il a été membre fondateur du Syndicat des employés de La Fédération des coopératives étudiantes du Québec (FCEQ) en 1971. La FCEQ faisait les achats en gros, à l'étranger, pour alimenter toutes les coopératives. Étant donné que le gérant précédent de la coopérative étudiante du CEGEP Bois-de-Boulogne était parti avec la caisse, Pierre a dû restructurer et organiser la nouvelle coopérative qui ne pouvait plus verser de ristournes aux étudiants.

Philippe : *«Je vois que dans ta carrière tu es passé de séminariste et sociologue à un syndicaliste actif, dans différentes circonstances. Une âme de 'batailleur'. Comment cela se faisait-il?»*

Pierre : *«Autour des années 1970 à Montréal, il y avait des manifestations de soutien aux ouvriers et pour la lutte de la survie de la langue française, et pour différentes autres occasions. Le milieu étudiant était en ébullition et cela a formé mon âme de combattant.»*

Pierre a une longue liste d'engagements syndicaux. En 1974, il sera membre du Syndicat des Agents de la Paix de la Fonction publique et nommé représentant syndical pour la moitié de la province. En 1976, il sera Membre fondateur de l'Association des résidents riverains de la Lièvre Inc. En 1981, il devient un des membres fondateurs du Syndicat des agents de conservation de la faune du Québec.

Chaque engagement de Pierre était un combat qui ne passait pas inaperçu et qui permettait de changer la donne. Par exemple le syndicat des Agents de la Paix de la Fonction publique, qui comptait 2 500 membres, composé de 1 500

# Entrevue

gardiens de prison et le reste réparti entre des constables de la cour pour le bien-être social, de l'Assemblée nationale, de l'Office des autoroutes, des officiers du Ministère des transports, et du Ministère des pêches et de la protection de la faune. Il y avait beaucoup de tiraillement entre ces groupes, surtout parce que les 1 500 gardiens de prison avaient la force du nombre pour influencer les décisions. Après deux ans, Pierre a été nommé Président de l'Outaouais. Alphonse Lavoie, qui dirigeait la moitié de la province, présentait un beau discours, en parlant bien et en articulant ses mots, qui, malgré ses apparences, savait cacher ses tricheries. En substance il disait que les agents avaient un beau métier important, une vocation qui demande de faire des sacrifices etc. Pierre prit la parole et lui parla en parabole : «L'autre jour à l'épicerie, j'ai sorti mon portefeuille et j'ai déposé six sacrifices sur le comptoir pour payer mes achats. Si on me paye avec des sacrifices, je devrais pouvoir payer avec des sacrifices. La caissière a répondu : «Non il faut payer avec de la monnaie!» Tous les membres présents dans la salle se sont levés et ont applaudi chaudement. Le syndicat a compris que le vent venait de tourner. Pierre fondamentalement était contre une scission dans le syndicat pour garder un plus grand pouvoir de négociation. Cependant, comme le secrétaire et les hauts dirigeants du syndicat avaient gonflé la dette pour mieux gonfler leurs poches et pour éviter d'hériter des dettes du syndicat, Pierre a accepté de créer le Syndicat des agents de conservation de la faune. Par contre, le Syndicat des Agents de la paix de la Fonction publique disparaîtra, suite aux scandales de fraudes.

Pierre a d'autres combats à son actif que je ne peux compter en détail. Par exemple en 1976, il fera cesser la drave sur la rivière du lièvre.

## Garde-chasse ou gardien de la Faune

Je me suis interrogé sur un autre paradoxe dans la carrière de Pierre. La relation entre le syndicaliste actif et l'agent de la paix. Est-ce possible?

Les Jésuites lui avaient transmis la passion de la nature et d'hébertisme. Lors d'un voyage à la Malbaie, il a aperçu un phare sur la côte. Pierre s'est mis à rêver à ce genre de métier. «**Quel bel emploi! La paix!**» Il a rencontré le gardien et lui a demandé comment on devenait gardien de phare. Le gardien a mis brutalement fin à ses espoirs de carrière en lui répondant : «*On ne recrute plus pour cet emploi, tout est automatique maintenant!*»

Quand Pierre travaillait pour la FCEQ, il a vu qu'un poste de

garde-chasse était annoncé. Il s'est présenté à l'entrevue, mais pensait avoir échoué car il ne pouvait reconnaître certains animaux qu'il n'avait jamais vus. À l'entrevue, les examinateurs ne pensaient pas qu'il accepterait un emploi en forêt, puisqu'avec ses 15 ans de formation, alors qu'on en demandait 9, il aurait pu prétendre à une place dans un bureau. Pierre a confirmé que oui, il préférerait l'action sur le terrain à un travail de bureau. Il a demandé quelques mois de délais avant de commencer son nouvel emploi. À ce moment-là, avec la Fédération étudiante, il était chargé de remplir les distributrices du campus de Terre des Hommes (ancien site de l'Expo 67).

Il a été nommé à titre de garde-chasse, le 8 juillet 1971, au bureau de Val-des-Bois. Les débuts ont été très difficiles. Il ne connaissait personne et n'avait pas d'amis. Il s'est entouré de livres pour passer le temps et retrouver l'environnement familial de sa petite enfance. À son arrivée on lui a dit qu'il n'aurait sa première paye qu'en octobre. Il fallait se nourrir, se loger. Il a dû emprunter à différentes personnes. Il a été logé dans le sous-sol du bureau de garde-chasse. Le bureau était situé dans la maison size en arrière des locaux administratifs de la Municipalité. Il y a eu trois nouvelles recrues cette année-là. Le salaire annuel de Pierre s'établissait à 5012 dollars. Une des recrues s'appelait Gilles Guitar, marié, père de 9 enfants et sa femme était enceinte d'un dixième. Avec un tel salaire, Pierre réalisait combien cela devait être dur pour cette famille.

Quand Pierre a commencé son travail, il n'y avait ni carte, ni boussole. Il a acheté deux ensembles de cartes topographiques. Léopold Gravel, homme d'expérience, avait une autre technique pour ne pas s'égarer, celle de casser une branche à hauteur de l'épaule, à intervalle régulier. Pierre a dû convaincre M. Gravel de l'efficacité de sa technique, carte et boussole. Quelques années après l'introduction des cartes et de la boussole, Pierre introduira l'informatique pour l'analyse et l'échange des données avec d'autres professionnels. Avec la venue de Denis Bergeron, ce sera l'ajout de l'optique. Le bureau de Val-des-Bois deviendra une référence au Québec.

Au début, Pierre n'était pas à l'aise avec son emploi de distributeur de billets d'infraction et armé d'un revolver à la taille, pour traquer les 'tricheurs'. Il se rappelle quand il est entré une fois chez une famille pauvre «... *les enfants étaient assis par terre, une montagne de linge sur la table que la maman était en train de plier...*» Il est vrai, que dans le temps, il n'y avait pas de programmes sociaux pour aider les plus dému-

# Entrevue

nis. La chasse et la pêche étaient indispensables pour la survie dans les régions pauvres. Aujourd'hui les gens braconnent pour vendre et gagner un revenu.

Pierre : *«Ça m'agaçait d'être armé, d'être policier. Étudiant, je manifestais dans la rue, contre les policiers. J'étais devenu moi-même un policier.»*

Ses amis, loin de lui jeter la pierre, lui ont dit que les gardiens de la faune sont indispensables pour la protection de la faune. Alors il a changé de cible et il s'est concentré sur la protection de la faune, plutôt que sur les 'tricheurs'.



Il a essayé de rendre le travail de garde de la faune plus efficace. Au moyen des cartes, il a établi des statistiques des lieux de prélèvement du gros gibier. Il a augmenté la surveillance sur les chemins ruraux pour vérifier si les animaux abattus étaient bien identifiés. C'est-à-dire qu'il y avait une règle simple *«...aussitôt l'animal abattu, le chasseur doit découper de son permis de chasse le coupon du transport et l'apposer sur la bête, sur le champ.»* *«En arrêtant les véhicules, on peut vérifier. Il y a des malins qui ne détachaient pas le coupon de chasse du permis et agrafaient le tout sur le chevreuil.»*

En introduisant l'ordinateur dans la surveillance, Pierre a pu échanger des données avec les confrères de la faune du Québec. Il était en relation avec Réjean Tremblay, un biologiste de Hull, qui a conçu une formule pour déterminer l'instant de la prise, en fonction de la température de la dépouille. Avec l'ordinateur, il pouvait lister les animaux abattus avec l'heure précise de leur mort. Il pouvait démasquer les fraudes, car certains chasseurs abattaient le gibier avant d'acheter le permis et cela de connivence avec les bureaux d'enregistrement en échange de pots-de-vin. Ces actes frauduleux étaient plus

fréquents avec les ours, car en général les chasseurs n'achetaient pas de permis pour cette espèce animale que si éventuellement ils avaient abattu l'ours.

La chasse à l'ours était devenu un gros trafic international, non pas pour la consommation de la viande, mais pour le commerce des vésicules biliaires. En particulier, elles se vendaient très cher sur le marché asiatique. Les américains ont demandé la collaboration des canadiens et de l'équipe de Pierre, en autre pour enquêter sur les activités d'un coréen. Le système informatique a permis de déterminer les antécédents de ce chasseur. Pierre était fier de me confier que les enquêteurs américains, bien qu'étant dotés de véhicules sophistiqués, n'avaient aucun fichier informatique comme celui qu'exploitait la province de Québec. En 2001-2002, il participera à l'enquête dans la région de l'Abitibi, *Opération Amérique*, afin de démembrer un large réseau de vente illégale de vésicules biliaires d'ours.

Quand Denis Bergeron s'est joint à l'équipe de Val-des-Bois, Pierre en a été très heureux. *«...j'ai trouvé le compagnon fait sur mesure. Je croyais à l'informatique et lui a perfectionné l'optique.»* Avec des téléobjectifs puissants, les agents ont pu étoffer les preuves et gagner plus facilement leurs causes en cours. Les braconniers auraient pu croire que c'était l'œil de Dieu qui les surveillait. Denis Bergeron formera aussi les agents du bureau à l'utilisation de l'infrarouge.

Quand Pierre sélectionnait de nouveaux candidats comme gardien de la faune, il le faisait sur la base des nouvelles avancées en matière de surveillance. *«Le bureau de Val-des-bois était devenu un bureau de combat très performant.»*

Pierre rédigea le seul document encore présent en 2019, sur le site de Wikipédia, offrant un résumé de l'histoire de la protection de la faune, depuis ses débuts en Nouvelle-France.

## Sa famille

Pierre avait rencontré Francene Campbell quand ils étaient étudiants. Ils ont choisi de vivre en union de fait. Quand Pierre a été nommé à Val-des-Bois, il est venu visiter une semaine avant avec sa conjointe. Elle n'a pas pu aménager de suite avec lui, puisqu'elle devait honorer son contrat de travail avec les enfants handicapés, à Longueuil. Elle rejoindra Pierre plus tard et obtiendra un poste d'enseignante à Buckingham, avant de pouvoir être mutée à Val-des-Bois quand un poste se libèrera. En 1972, ils deviendront propriétaire de la propriété du 101 chemin de la Rivière, qui appartenait à Réal Thibault. En 1991, ils ont acquis la propriété en face de

# Entrevue

là où ils habitaient.

Ils eurent trois enfants, dont François-Xavier (1976), Catherine (1979) et Geoffroy Jérémie (1987).

François-Xavier qui n'avait pas été enregistré à la naissance, n'avait pas été baptisé. La Municipalité n'était pas équipée pour l'enregistrement et c'est la paroisse qui le faisait. Pierre a refusé qu'il participe aux cours de religion à l'école. Son enfant en a subi les conséquences. Pendant les cours, il devait se tenir debout en retenue à l'extérieur de la classe. À Noël, il n'avait pas le droit de décorer l'arbre de Noël en compagnie des enfants de sa classe. Pierre a appelé l'école pour se plaindre «...vous dites que votre religion est une religion de vertu, d'amour et de fraternité et vous lui faites un paquet d'embuches!» François-Xavier fera des études post doctorales à Paris et, actuellement, il enseigne à l'Université d'Ottawa et dirige un laboratoire. Son épouse est employée du Gouvernement du Canada à Ottawa.

Catherine a touché à des domaines des plus variés. Elle a obtenu un Bac en Art à l'Université Concordia. Elle a décidé ensuite d'aller planter des arbres en Colombie-Britannique et à appris à conduire les gros engins. Un jour elle s'est blessée et a demandé au chef de chantier d'être soit rapatriée, soit placée comme chef cuisinier. Un jour Pierre regardait une émission de télévision qui portait sur un camp d'exploration dans l'Ouest du Canada. Un pilote d'avion, dont l'avion venait d'atterrir, vantait les mérites de la pâtissière «...nous sommes la pâtisserie du Nord...» Un travailleur à côté, pleurait, ému d'avoir reçu un gâteau pour son anniversaire et qu'il était meilleur que tous les gâteaux qu'il avait reçus, chez lui en ville. Pierre était donc fier de sa fille! Après la pâtisserie, Catherine est retournée aux études au CGEP en design.

Le fils le plus jeune, Geoffroy Jérémie, travaille comme moniteur de ligne pour des sous-contractants d'Hydro-Québec et il est toujours en déplacement dans les régions du Québec.

Pierre 'Batailleur' n'était pas au bout de ses peines, car en 1991 sa conjointe Francene a reçu un diagnostic de sclérose en plaques. En 1993 elle sera déclarée handicapée pour la vie. En 1996 il rénove le domicile pour faciliter la vie à Francene qui n'y restera que quelques années. Elle a séjourné peu de temps dans un établissement à St-André Avellin et, depuis une dizaine d'années, elle est prise en charge dans un CHSLD sur le boulevard René Lévesque à Montréal. Elle a une meilleure vie qu'en Outaouais, car elle participe un peu plus à la vie publique, en fauteuil roulant, et elle est entourée

d'une population plus jeune. Cependant Pierre la voit moins souvent dû à la distance physique qui les sépare.

## Pierre l'historien

Philippe - : *«La plupart des gens de la région te connaissent surtout pour tes écrits sur l'histoire locale. Comment t'est venue l'idée de t'intéresser à l'histoire?»*

Pierre - : *«J'ai toujours aimé l'histoire. Durant les premières années de ma retraite, j'ai bricolé différentes choses autour de ma maison. En 2008, c'était le centenaire de la paroisse et j'ai lu les registres de la fabrique. J'ai fouillé dans les archives de l'évêché et dans Internet...J'ai offert mes recherches à Hubert Larocque, près de 600 pages de notes.»*

Pierre a un sens aiguisé de la critique historique et de l'honnêteté intellectuelle. Ce sont des qualités qu'il a acquises durant ses études au collège. Il livre bataille pour épurer les faits historiques de tous les cancans, les ragots, les rumeurs et les 'légendes urbaines'.

Philippe - : *«Pourquoi t'intéresses-tu au curé Richer, surtout toi qui es un 'tantinet' anticlérical?»*

Pierre - : *«J'ai lu 5-6 pages écrites sur le curé Richer, par Marc-Claude Larocque et qui me semblaient 'tricoté rose'. J'avais l'impression de légendes colportées. Il y avait deux événements marquants : Richer aurait rencontré sa promise, lors de l'éboulis, alors qu'elle était en mauvaise posture en haut de la colline. D'autre part il y a le mariage de Richer avec cette personne. Sauf que ces événements sont incompatibles, le mariage a eu lieu en 1897 et l'éboulis en 1908.»*

Il y avait eu 10 petits textes sur la paroisse de ND de la Garde, qui avaient été produits un à chaque mois. Pierre aurait voulu qu'on en écrive un sur le curé Richer. Il a proposé à la petite-fille du curé Richer de l'écrire elle-même, car elle avait critiqué les écrits de M. Larocque qui présentait son grand-père comme un Don Juan. Or, elle prétendait que sa relation avec son épouse n'était pas si charnelle.

Au fil de ses découvertes, Pierre est de plus en plus émerveillé par le curé Richer et il le trouve très attachant. *«C'est certainement le seul cas d'un curé catholique à travers le Canada qui, dans la même journée, a marié un couple à Masson et qui a changé de religion, pour devenir presbytérien, et qui s'est marié par la suite avec Élisabeth Coté»*

Pierre - *«Le curé Richer était un homme remarquable, in-*

# Entrevue

*telligent. On lui doit le premier silo à ND-de-la Salette. La région lui doit beaucoup et a perdu un homme remarquable. On lui a imposé la chasteté jusqu'à la fin de ses jours, mais d'après les confidences de sa femme à sa petite-fille, par la même occasion on l'aurait punie elle aussi.»*

Philippe - : *«Aujourd'hui, l'histoire n'a pas une place importante dans l'enseignement. Pourtant l'histoire est un éclairage de notre présent et de notre futur. Elle peut nous éviter de refaire les erreurs du passé. On ne déclare pas une guerre facilement, comme le président Bush l'a fait, quand on a lu ou qu'on a vu les conséquences dramatiques des guerres. Certains, encore aujourd'hui, nient l'existence des camps de concentration, du temps des Nazi. Qu'en penses-tu?»*

Pierre - : *«Simplement connaître l'histoire de notre famille peut nous procurer une grande fierté. Il y a trois semaines nous avons eu une rencontre avec les Rouleau (nom de ma mère), à St-Justin-de-Lanaudière. À travers nos descendants, Octave Rouleau marié à Alida Thibodeau, nous*

*sommes à la conjonction de deux importants malheurs du Québec, soit en 1759 les Rouleau ont été chassés de Québec par les britanniques et Alida Thibodeau a échappé à la déportation des acadiens. D'autre part il y a une descendante, du nom de Corinne Rochelau-Rouleau, franco-américaine, qui a fait une contribution énorme pour les sourds-muets à Montréal. Elle a écrit des ouvrages en histoire, elle a présenté des conférences et elle a même reçu une récompense de l'Académie Française pour son ouvrage. Il faut que ça se sache, il faut être fier de notre histoire. J'aimerais écrire et raconter à mes enfants, et à tous les descendants, combien on doit être fier de notre histoire.»*

Dans toutes ses activités, Pierre se démarque par sa lutte acharnée et sa passion pour la justice, le droit, la rectitude politique, l'honnêteté tant intellectuelle qu'au sens large, parfois sans ménagement au point de froisser au passage certaines susceptibilités, et aussi au point de cacher sa grande sensibilité et sa grandeur d'âme.

## Voici un résumé de ses contributions littéraires :

2006 : Rédaction d'un document sur Wikipédia, offrant un résumé de la protection de la faune, depuis ses débuts, en Nouvelle-France; [https://fr.wikipedia.org/wiki/Agents\\_de\\_conservation\\_de\\_la\\_faune\\_au\\_Qu%C3%A9bec](https://fr.wikipedia.org/wiki/Agents_de_conservation_de_la_faune_au_Qu%C3%A9bec)

2008-2010 : Collaboration avec la revue Sentier Chasse et Pêche, concernant les lois de la faune au Québec (10 à 15 articles);

2007-2008 : Contribution à la recherche, précédant les fêtes du centenaire du village;

2008 : Production de la quasi-totalité des petits numéros portant sur des sujets divers de l'histoire des deux cantons et portant le titre de «Notre-Dame-de-la-Garde»;

2012 : Participation (entrevue filmée et fourniture de documents) à l'exposition tenue à Plaisance sur les rivières de la Petite-Nation et de la Lièvre;

2013 : Participation au centenaire du village de Bowman par la production d'un texte non encore diffusé dans sa totalité sur le mémorial élevé en souvenir des luthériens morts et enterrés;

2014 : Conférence au CRAO sur la vie du curé W.D. Richer, de Val-des-Bois et longue correspondance avec sa petite-fille;

2016 : Écriture et présentation d'une pièce de théâtre, portant sur des événements historiques de la paroisse; Conférence à Gatineau sur les cimetières luthériens de Bowman;

2017 : Conférence au Crao (2<sup>e</sup> conférence) sur la vie de W.D. Richer;

2018 et 2019 : Participation, en compagnie de Pierre-Louis Lapointe (historien de la Basse Lièvre), au festival du livre de Saint-André Avellan;

Producteur de textes sur l'histoire des deux cantons, déposés sur le site de la municipalité de Bowman, touchant divers sujets.

# Saviez-vous que ?

## *L'électricité à Val-des-Bois, suite de l'article de mai 2019*

TEXTE : PIERRE VALOIS

Dans une édition du Bulletin de Buckingham du 13 septembre 1962 on apprend que *Le 30 août, Monsieur D. Ovide Prévost de Val-des-Bois a été élu Président de la Société Coopérative de Papineau-Ouest. Monsieur Prévost est avec la coopérative depuis sa fondation. Il remplace, à la présidence monsieur Honoré Latour de Notre-Dame-de-La-Salette. Félicitations.*

En février 1962, René Lévesque prononce un important discours sur la question des tarifs d'électricité au Québec.

*Le nouveau ministre n'a pas oublié les coopératives, surtout en ce qui concerne les tarifs. Il précise que 35 des 46 coopératives en activité sont établies dans des régions où les tarifs de vente d'électricité sont prohibitifs. Il faudrait pourtant les réduire, afin, dit-il, de rendre la vie de la population plus facile et pour favoriser l'industrialisation de ces régions. Pour toutes ces raisons, et d'autres sur lesquelles nous n'insisterons pas ici, René Lévesque envisage l'étatisation de toutes les compagnies privées d'électricité (à l'exception de celles qui produisent pour leurs propres besoins, c'est-à-dire des entreprises industrielles comme Alcan).<sup>1</sup>*

Dans l'été 1962, Jean Lesage réunit ses troupes. Il décide que la prochaine élection sera référendaire. Elle portera sur la nationalisation de l'électricité. Le premier débat télévisé entre les chefs est diffusé sur Radio-Canada le 11 novembre 1962. Trois jours plus tard, Jean Lesage bat les unionistes de Daniel Johnson (père). Échappe à la défaite, Roméo Lorrain, député provincial de Papineau, constamment réélu dans son comté depuis 1936. Puisqu'il quittera la vie politique en 1966, il aura donc été, comme député de Papineau, aux premières loges de l'électrification rurale dans son comté.

M.J.D. dresse un tableau du Bilan de l'ensemble des coopératives de la province au 30 avril 1962. Nous ne fournissons ici que les données des coopératives de Papineau-Est et de Papineau-Ouest.<sup>2</sup>

BILAN AU 30 AVRIL			
Coopératives	Valeur des placements	Valeur nette des immobilisations	% Placements/ Immobilisations
	A	B	A/B
Papineau-Est	98 761 \$	1 196 603 \$	8,25 %
Papineau-Ouest	50 985 \$	561 268 \$	9,08 %
Rang de Papineau Ouest sur ensemble	Seizième rang de 45	Quatorzième rang de 45	Quinzième rang de 45

Les placements faits par les coopératives visaient à constituer un fonds de réserve, en cas de pépins majeurs provoqués, par un orage violent par exemple, ou la chute de plusieurs poteaux des lignes électrifiées.

Ce bilan démontre que les dirigeants de la coopérative de Papineau-Ouest se classent relativement bien par rapport à l'ensemble des coopératives puisqu'elle se situe dans le premier tiers le plus performant.

Les événements de l'année dernière (tornade de septembre 2018), dans Val-des-Bois et Bowman, prouvent bien toute la sagesse, toute normande, des premiers coopérateurs de cette époque, d'avoir accumulé quelques placements pour pourvoir aux divers accidents qui pourraient nuire à l'entreprise de la coopérative. Il est aussi étonnant de constater que 17 coopératives, en 1962, n'ont aucune réserve pour éventualités.

François-Albert Angers, dans un numéro de décembre 1962 de la revue *L'Action Nationale*, défenseur du système des coopératives, fournit des détails sur les prix de l'électricité chargé aux coopératives, sur la Lièvre. On notera la différence des tarifs de la MacLaren, qui vend son électricité moins chère aux deux coopératives de Mont-Laurier qu'aux coopératives de Papineau-Ouest et Papineau-Est.

Nom de la coopérative	Fournisseur	Prix du cheval-vapeur par mois
Mont-Laurier régional	MacLaren	2,41 \$
Mont-Laurier ville	MacLaren	2,41 \$
Papineau-Est	Gatineau-Power	3,17 \$
Papineau-Ouest	MacLaren	2,72 \$

1. Marie Josée Drouin. Ouvrage déjà cité, page 521.

2. Pour plus de détails, consultez l'ouvrage de Marie-Josée Drouin à la page 463.

# Saviez-vous que ?

En 1963, on estime que 3% de la puissance de la chute High Falls était dirigée vers les réseaux de Papineau-Ouest et les coopératives de Mont-Laurier.

La même année (1963), le ministre Lévesque va mettre en branle le processus d'acquisition des actifs des diverses coopératives d'électricité, en dictant les conditions du gouvernement :

*Présentée en 1963, l'offre stipule qu'Hydro-Québec est disposée à acquérir les coopératives pour un montant représentant les parts sociales acquittées par les membres, plus le trop-perçu accumulé (ou moins le déficit accumulé, selon les cas). Le montant total versé aux coopératives serait de l'ordre de huit millions de dollars.<sup>3</sup>*

Une certaine résistance se construit au sein du groupe des coopératives. Pour y faire face, la province fait une nouvelle offre et stipule que 75% des coopératives (soit 35 des 46 coopératives) devront accepter cette offre avant le 1<sup>er</sup> avril 1964. Il s'agit, en fait d'un ultimatum.

Preuve que la proposition du gouvernement crée un certain engouement chez les coopératives, en décembre 1963, lors d'un congrès, l'Association des coopératives de la province se saborde.

Dans les semaines qui vont suivre, les diverses coopératives vont convoquer leurs membres, en assemblée générale, afin de les faire voter sur la proposition de rachat, par Hydro-Québec, de leurs actifs. Certaines coopératives d'électricité sont plus diligentes que d'autres. Elles invitent rapidement leurs membres à se prononcer.

Les sociétaires de la Coopérative d'électricité de Papineau-Ouest vont faire bande à part, par rapport à l'ensemble des coopératives.

Marie-Josée Drouin raconte comment va se dérouler la votation au sein des diverses coopératives d'électricité.

*L'immense majorité des assemblées générales tenues pour décider de leur vente à Hydro-Québec où les membres sont présents en proportion très variable se conduit par un vote à l'unanimité de l'intégration. Seules quelques exceptions enregistrent un nombre significatif de dissidents... L'une d'elles, Papineau-Ouest détonne réellement dans le paysage des décisions prises à l'unanimité. On y tient l'assemblée générale à la toute dernière minute (le 31 mars 1964) et le vote y est très serré : 32% des membres présents sont contre la vente de la coopérative à Hydro-Québec, alors que la proportion des opposants doit être inférieure au tiers pour que l'intégration soit acceptée.<sup>4</sup>*

Domage qu'on ne puisse pas connaître plus de détails sur les noms des opposants. Subsistent-ils des procès-verbaux de cette assemblée générale qui pourrait mieux nous renseigner ? S'opposait-on à la vente des actifs de cette coopérative parce qu'on aurait voulu faire survivre, dans Papineau-Ouest, la coopération, en matière de fourniture de services d'électricité ? Ou pour une quelconque autre raison, inconnue jusqu'ici ?

Le tableau suivant permet de comparer la conduite des sociétaires de la coopérative de Papineau-Ouest avec celle de ses voisins immédiates. Ces données remaniées sont extraites de l'ouvrage déjà cité de Marie-Josée Dorion, à la page 622.

COOPÉRATIVES	Date de l'assemblée générale	Nombre total de sociétaires de la coopérative	Nombre de sociétaires présents à l'assemblée générale	Pourcentage des membres présents	Résultat du vote : P pour Pour, C pour Contre et N pour Nul
<b>R. des-Joachims</b>	1963/11/02	69	37	53.62 %	Unanimité
<b>Papineau-Est</b>	1964/02/22	3124	480	15.36 %	Unanimité
<b>Reg. Mt-Laurier</b>	1964/03/25	1656	205	12.38 %	230P/2C
<b>Ville Mt-Laurier</b>	1964/03/26	485	41	8.45 %	39P/2C
<b>Papineau-Ouest</b>	1964/03/31	1820	396	21.76 %	266P/129C/1N
<b>Pontiac-Ouest</b>	1964/04/14	764	227	29,71 %	198P/25C/ 1N

3. Marie-Josée Drouin, œuvre citée précédemment, page 528 de la version Internet.

4. Marie-Josée Drouin, ouvrage déjà cité, page 543 de la version Internet de son ouvrage.

# Saviez-vous que ?

Peu importe cela. L'édition du 2 avril 1964 du Bulletin de Buckingham, en page 1, signale que *L'Hydro-Québec achète la Coopérative d'électricité de Papineau-Ouest. La Coopérative d'électricité de Papineau-Ouest a été vendue à l'Hydro-Québec pour une somme de 360 000 \$.* Mille huit cent personnes possédaient des actions dans cette coopérative dont le siège social était à Notre-Dame-de-la-Salette. *M. Raoul St-Amour a été nommé pour faire la remise des actions aux actionnaires. La coopérative de l'électricité de Papineau couvrait le territoire, à partir du Moulin-Rouge, jusqu'à Notre-Dame-du-Laus et desservait les municipalités de ce territoire.*

L'assemblée législative de Québec adopte le Chapitre 33, qui est une sorte d'amendement à la Loi concernant l'électrification rurale. Sanctionnée le 18 juin 1964, elle stipule ceci :

*Article 64. Une coopérative d'électricité formée en vertu de la présente loi peut décider de sa liquidation par le vote affirmatif des deux tiers des membres présents à une assemblée générale convoquée à cette fin.*

*Cette assemblée nomme ensuite à la majorité des membres présents un ou trois liquidateurs qui ont droit à la possession immédiate des biens de la société.*

En annexe à cette loi nous retrouvons les noms des 44 coopératives acquises par Hydro-Québec, dont celles de Papineau-Est et Papineau-Ouest.

L'édition du 7 octobre 1965 du Bulletin de Buckingham rapporte ce que vont toucher les coopérateurs de Papineau-Ouest : *Nous apprenons cette semaine que les sociétaires de la Coopérative d'électricité de Papineau-Ouest ont commencé à recevoir le paiement de leurs parts qu'ils avaient achetées lors de la formation de la coopérative.*

*On sait que l'an passé les sociétaires avaient décidé par un vote en assemblée générale de céder leur coopérative à l'Hydro-Québec.*

*Le gouvernement du Québec rembourse les sociétaires et d'après quelques-uns les parts sont payées avec un bon intérêt ce qui semble en surprendre plusieurs.*

*Inutile de dire ici que ceux qui ont hésité au moment de la vente doivent se réjouir aujourd'hui.*



Certificat de 10 parts sociales de la Coopérative de Papineau-Ouest de Georges Brasard, déjà résident du 102 chemin de la Rivière.

La suite de cet article dans la prochaine édition du journal.

On peut adresser ses commentaires, voire des corrections, à l'auteur, à l'adresse suivante : [pvalois@tlb.sympatico.ca](mailto:pvalois@tlb.sympatico.ca)

On peut aussi lui faire des suggestions quant à des sujets que l'on voudrait lui voir aborder au cours des prochains mois.

# À vous la parole

## *Lettre ouverte - aux citoyens de Val-des-Bois et de Bowman*

TEXTE : MAXINE ROBERT

Pourquoi êtes-vous résidents de Val-des-Bois et de Bowman? Est-ce que vous aviez des ancêtres ou de la parenté dans la région? Étiez-vous campeurs ou travailleurs dans la région? Qu'est-ce qui vous garde ici maintenant? Pour ma part, j'habite ici depuis 45 ans. Mon passé et celui de mes enfants est lié à la région, à la rivière. Ici c'est le rendez-vous avec la nature et les gens sympathiques qui y habitent. L'eau propre de la rivière de la Lièvre a toujours accueilli les résidents, les touristes et les vacanciers. Elle est source de vie mais il faut la protéger.

J'écris cette lettre parce que j'aime la rivière. J'aime y nager et faire de l'apnée de surface à quelques mètres de ma rive. Je veux continuer à y avoir des souvenirs avec ma famille et surtout mes petits-fils.

Voici une histoire à partager : Il y a quelques années, je me baladais la tête sous l'eau pour faire l'observation des poissons, des algues et des anciens billots abandonnés par la Compagnie MacLaren. Tout à coup, j'ai eu la surprise de ma vie, une motomarine (Seadoo) filant à toute allure venait de me frôler et m'a presque décapité. Impossible de savoir qui était le coupable parce que cet ignorant n'a même pas ralenti.

Maintenant pour des raisons de santé, de sécurité et de prévention d'accidents je mets des bouées privées de différentes couleurs près de ma berge. Depuis plusieurs années, vous êtes nombreux à venir au bout de mon quai me demander où je les ai achetées. Si vous lisez *Le Valboisien* et si vous êtes des résidents permanents ou vacanciers, vous comprendrez l'importance et l'urgence de mon geste. Ces bouées sont là pour protéger ma famille et mes berges sensibles.

Les bateaux sont non seulement plus nombreux sur la rivière mais ils sont également plus gros, plus bruyants et plus rapides. Nous avons plus de 700 embarcations de plaisanciers dans les villages de Val-des-Bois et Bowman. Quelques centaines viennent de l'extérieur parce que c'est gratuit de mettre son bateau à l'eau au quai municipal. Je dirais même que la majorité de ces visiteurs de fin de semaine se fichent de nous et n'ont aucun respect pour la rivière. La visite de ces gros bateaux a très peu de retombées économiques pour le village puisqu'ils arrivent avec leurs consommations et vivres. Certains de ces immenses bateaux à haute performance circulent à des vitesses excessives et de façon imprudente. D'autres se permettent de sortir ou d'enlever leur système d'échappement ou encore mettent leur musique si forte qu'il serait impossible d'entendre un cri d'alarme. Personnellement je préfère entendre les enfants crier de joie derrière les tubes ou voir des performances de ski nautique. J'ai vu des courses de bateaux faire des plumes d'eau si hautes qu'elles arrosaient la surface du Pont Nitchke/Morin. La rivière n'est pas une piste de course, elle est fragile et il y a toujours le risque d'accidents graves.

Si on pouvait ralentir ces mastodontes, ils feraient moins de vagues et moins de tapage.

Nous avons la responsabilité et le droit d'exiger que ces gros bateaux ralentissent afin de permettre aux plus petites embarcations de naviguer agréablement avec leurs familles sept jours par semaine, sans oublier que ceci protégerait également la faune et flore des environs. Combien d'entre nous ne sortons pas nos embarcations les fins de semaine? Pourtant, les riverains sont les plus gros payeurs de taxes! C'est le temps d'agir.

Riverains, je vous encourage à vous informer sur la Loi 2001 sur la marine marchande du Canada, surtout sur la section des règlements sur les bouées privées. Lisez-les très attentivement et obéissez à la loi. Ne polluez pas la rivière avec des contenants de javellisant et de vinaigre - n'oubliez surtout pas de les enlever à l'automne. Je vous conseille de mettre des bouées conformes, elles encourageront les bateaux à ralentir et à se tenir loin de nos berges fragiles. Ces bouées sont très faciles à trouver en ligne, et ce, à des prix raisonnables.

Essayons de faire ralentir ces gros bateaux et les garder loin des berges. Nous pourrions donc tous reprendre notre rivière pour faire de la pêche, de la natation, du canot, du kayak et/ou de la planche à voile. La courtoisie, le respect et le bon sens feront en sorte de rendre notre rivière navigable pour tout le monde et surtout les résidents de Val-des-Bois et Bowman. Soyons proactifs pour les générations futures.

# Organismes

## *L'Association des propriétaires pour la protection du Lac de l'Argile (l'APPLA)*

TEXTE : ANDRÉ BEAUCHAMP

Le Lac de l'Argile, pour plusieurs riverains et plaisanciers, est le meilleur lac de la région pour la baignade, la pêche, la voile, etc. Mais, comme plusieurs lacs au Québec, notre lac a besoin de notre aide pour contrer les espèces aquatiques envahissantes afin de garder un beau lac en santé.

Notre association, l'APPLA, une association à but non lucratif, a comme mandat de promouvoir les principes du développement durable et la protection du Lac de l'Argile.

Le conseil administratif, qui se compose de cinq bénévoles, a comme mandat de représenter les riverains. Son objectif est de travailler avec les villages de Val-des-Bois et Notre-Dame-de-la-Salette et aussi les gouvernements provincial et fédéral pour mettre en place des programmes qui protégeront notre lac pour plusieurs années à venir.

### Conseil d'administration 2019

Misha Tejada, Président

Josée Lemaire, Secrétaire

Lucette Charron, Trésorière

Sylvain Léger, Vice-président

André Beauchamp, Directeur des communications.

Pour nous rejoindre par courriel : [chezappla@gmail.com](mailto:chezappla@gmail.com)

Ou, suivez-nous sur Facebook : Association de propriétaires pour la protection du lac de l'Argile



## Association des propriétaires Protection du lac de l'Argile

### Nos projets

Depuis plusieurs années nous travaillons sur certains projets et ce n'est pas toujours facile de rentrer en accord avec plusieurs niveaux gouvernementaux et de trouver les fonds nécessaires pour défrayer le coût des études requises.

Nous aimerions vous parler, à chaque parution du Valboisien, d'un de nos projets. Pour débiter, en voici un d'une grande importance : La lutte contre la myriophylle à épi (plantes zombies).

La Fondation de la faune du Québec (FFQ) est heureuse d'annoncer qu'elle a approuvé la réalisation de 38 projets dans le cadre de son nouveau programme d'aide financière, le *Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes*, dont l'étude d'avant-projet pour une action de contrôle du myriophylle à épi dans le Lac de l'Argile.

Merci à nos bénévoles et membres du comité de myriophylle qui ont travaillé très fort pour l'obtention d'une subvention pour une étude des espèces envahissantes de notre lac qui sera réalisée par le COBALI dans le courant de l'été.

D'autres associations et municipalités sont à la recherche de solutions pour enrayer la propagation de ces végétaux aquatiques, surnommés « plantes zombies », qui se propagent par fragmentation des tiges. En Outaouais, les riverains de la municipalité du Lac-des-Plages ont fait appel à des plongeurs, suite à l'étude de leur lac, pour l'arrachage manuelle des plantes. Cette façon de faire doit être bien supervisée pour ne pas augmenter la propagation. À chaque année, un coût annuel quand même assez élevé, est défrayé par les riverains et la municipalité.

Le manque de planification et de connaissances sont souvent à l'origine de décisions coûteuses qui font en sorte de ne pas atteindre l'objectif prévu, soit l'éradication complète de cette plante.

# Organismes

## Mieux prévenir que guérir!

Où commence la propagation de ces plantes envahissantes?

Les rampes de mise à l'eau et de transit des bateaux. Juste une petite partie de plante accrochée à une hélice de moteur peut contaminer et s'incruster dans le fond d'un lac assez rapidement.

Trop de plaisanciers ne respectent pas la politique de base, soit de nettoyer avec soin leur embarcation avant de passer d'un plan d'eau à un autre. Souvent les gens se disent : "Ce n'est pas grave, ça fait une journée que j'ai transféré mon bateau - c'est sec, tout est beau". Mais la plante peut survivre parfois plus que 24 heures accrochée à une hélice ou une pagaie. Il faut modifier ce comportement.

S'il-vous-plait pour la santé de notre lac, lavons nos bateaux !

Inspectez les équipements et embarcation de façon minutieuse pour détecter toute présence d'herbe.

Retirez les résidus (boue, plantes, poissons, appâts) et jetez-les loin du plan d'eau ou tout autre cours d'eau.

Videz l'eau de cale et du vivier loin du plan d'eau.

Nettoyez bien la remorque, bateau et autres équipements.

Répétez l'opération à chaque fois que vous changez de plan d'eau.

**NE TRAÎNEZ PAS  
VOS BIBITTES  
de lac en lac!**

Références : Ne traînez pas vos bibittes de lac en lac :

[www.bibittes.org](http://www.bibittes.org) - FFQ :

[www.fondationdelafaune.qc.ca](http://www.fondationdelafaune.qc.ca) -Cobali :

[www.cobali.org](http://www.cobali.org)



## *Coopérative de solidarité des quilleurs de la Lièvre*

TEXTE : RACHEL LANDRY

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le mardi 11 juin 2019 à 19 h à l'école de la Montagne à Notre-Dame-de-la-Salette.

À l'ordre du jour : Vente des actifs de la Coopérative.

Nous vous remercions et souhaitons que vous puissiez assister à cette réunion.



Assemblée Générale  
Extraordinaire

# Organismes

## *Gagnants – Concours de dindons*

TEXTE : CLUB CHASSE ET PÊCHE

Dans le cadre du cours de chasse au dindon, nous souhaitons féliciter Susie Manseau et Marc Sarrazin dans la catégorie plus gros dindons. Également félicitation à Ghyslain Quevillon gagnant de notre prix de participation. Merci infiniment à tous les chasseurs pour votre participation.

Merci à nos commanditaires la Pourvoirie de la Lièvre et la Station Sport Nature

---

## *Activités estivales du Club de l'âge d'or*

TEXTE : LISETTE BERTRAND

L'association du Club de l'âge d'or Les Bons Copains vous invite aux activités suivantes :

le 11 juin : l'ouverture du parc Marjorie Morin, situé près du Centre communautaire

le 18 juin : porte ouverte, journée d'activité au Parc Majorie Morin

le 26 juin : le whist militaire au Festival Country à Bowman

Nous espérons vous voir parmi nous lors de ces activités.

Merci.



---

## *Prix d'excellence*

TEXTE : MARIE-PAULE CYR

Le 4 mai dernier, notre Fédération regroupant les 16 Cercles de Fermières de l'Outaouais, nous a décerné le PRIX D'EXCELLENCE pour l'entraide, le partage et l'implication dans notre communauté.

C'est avec fierté que nous accueillons cette reconnaissance. Chaque fermière de chez nous reçoit une parcelle de ce bouquet d'honneur puisque nos actions sont tissées serrées dans le but de briser l'isolement, de créer des liens d'amitié, de transmettre des techniques de travail en arts divers tout en gardant en mémoire l'importance de promouvoir le patrimoine artisanal et culturel.

À la Fédération, on reconnaît que notre Cercle est dynamique. Pour notre part, nous sommes fières de poursuivre sur la même vague.

Pour adhérer au Cercle, vous êtes priées de rejoindre Marie-Paule Cyr au 819 454-2196



# Organismes

## *Nous avons besoin de vous pour continuer nos bons coups*

TEXTE : DIANE GUY

Invitation à l'Assemblée Générale Annuelle de la Mie du Partage

Quand ? : le mercredi le 19 juin 2019 à 19 h

Où ? : au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la Garde

Nous recherchons des bénévoles.

Pour plus d'information, contactez Diane au 819 454-2974



## *Le comité des Loisirs*

TEXTE : LE COMITÉ

Suite à l'Assemblée Générale Annuelle du 9 mai de nouveaux membres se sont ajoutés au Comité des Loisirs de Val-des-Bois/Bowman. Annik Lachaine a été élue présidente, Danik Gauthier, Roxane Normand et Véronique Montreuil se sont également joints à l'équipe.

Au plaisir de vous voir à nos activités.

## *Bingo des Chevaliers*

TEXTE : LES CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 6045



Les Chevaliers de Colomb conseil 6045 vous invitent à leurs bingos hebdomadaires

Au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Garde à Val-des-Bois

Tous les vendredis soirs 19 h

Licence # 67565-1

À partir du 7 juin 2019

Au profit de la Fabrique



## *Merci !*

TEXTE : LES DEMOISELLES D'AZUR ET LEURS CAVALIERS

Merci aux citoyens de Bowman, Val-des-Bois, Notre-Dame-de-la-Salette et Poltimore

Votre grande générosité permettra au groupe de majors et majorettes de poursuivre leurs activités l'an prochain.

MERCI BEAUCOUP !



# Organismes

## Inscriptions Tournoi de balle familial 19-20-21 juillet 2019

Organisé en collaboration avec les Chevaliers de Colomb 6045

160,00 \$ par équipe

Inscrivez votre équipe avant le 10 juillet 2019

auprès de Louis-Charles Larocque : 819 664-7670



### Liste des organismes

#### Association des pompiers



**volontaires**

Claude Thibault, président



#### Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard

chassepechedbb@hotmail.com



#### Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Annik Lachaine, présidente

819 208-6595

annik\_lachaine@hotmail.com

#### Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman



Liette Bélair, recrutement

Denise Dubois, présidente

819 454-2008

#### La Fabrique

Céline Vadnais, présidente

819 454-2310

#### La Mie du Partage

Diane Guy, présidente

819 454-2974

#### Chevaliers de Colomb,



**Conseil 6045**

Richard Bastien, grand chevalier

819 454-2640



#### Coopérative des quilleurs de la Lièvre

Benoit Sarrazin, président

Nathalie Lévesque, inscription

819 454-2564

#### Mouvement Arts et Culture

Anne Trépanier, présidente

819 454-6766

#### Club de l'Âge d'Or « Les Bons Copains »



Carole Manseau

819 592-2163



#### Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable

Diane St-Denis, responsable

819 454-2478



#### Festival Country Bowman Val-des-Bois

819 661-0563

#### Office municipal d'habitation

819 568-0033 poste 552



#### La voix des Parents

Kim Beaulieu

819 918-4053



#### Association de propriétaire pour la protection du lac de l'Argile

Andre Beauchamp

chezAPPLA@gmail.com

# Juin 2019



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
26	27	28	29	30	31	1
					 Activité Ressource Jeunesse	
2	 				 Début des bingo des Chevaliers (p.34) 	 Fête de la pêche, les participants sont attendus à 9 h.
9	 	 AGE de la coopérative des quilleurs (p.32) Ouverture du parc Majorie Morin (p.33)	 	13	 	
16	 	 Porte ouverte, de l'âge d'or (p.34) Inscription à la balle 4 à 8 ans (p.18)	 AGA de la Mie du partage (p.37) Inscription à la balle 9 à 14 ans (p.18)	20	 Activité Ressource Jeunesse (p.9) 	 Vente de livres (p.19) Livraison plants (p.6)
23	 Bonne fête nationale 		 	27  Spectacle gratuit	  	
30	 	  	3	 Dévoilement du parc pour enfants (p.15)	 	

Collecte ordures

Séance du conseil

Fermières

Zumba

Bibliothèque

Collecte recyclage

Taxes Municipales

Âge d'or

Yoga

Bingo des Chevaliers